

Moi, enseignant,

compte-tenu de la confiance qui m'est accordée à moi-même ainsi qu'à mes collègues par l'Administration qui m'a désignée au poste que j'occupe,

compte-tenu de la multitude de matières dispensées aux étudiants et compte-tenu de la somme colossale de compétences mises en oeuvre pour permettre l'enseignement de toutes ces matières,

compte-tenu que ma mission d'enseignement se limite à la charge qui m'a été attribuée et aux tâches annexes qui en découlent,

compte-tenu que les conceptions que j'ai de ce que devrait être un bon enseignement et de ce qu'est le contexte socio-culturel et professionnel qui attend l'étudiant à sa sortie de l'école, diplômé ou ayant abandonné sans avoir été diplômé, découlent de mon histoire propre, de mon profil personnel, de mes convictions et de mes expériences personnelles, et sont donc sans grand rapport avec la complexité des situations rencontrées par la multitude des profils d'étudiants,

compte-tenu que les experts ne s'accordent pas à définir précisément ces paramètres d'enseignement idéal, ni à prévoir les bouleversements socio-économiques à venir, ni même à définir la situation actuelle compte-tenu de l'état de transformation permanent de la société,

moi, enseignant, compte-tenu de tout cela,

je reconnais que bien que la réussite de l'étudiant reste ma priorité conformément à mon serment, je suis pleinement conscient que faire réussir un étudiant qui n'a pas satisfait aux exigences telles que définies dans le programme des études n'apporte pas la preuve d'un travail d'enseignement accompli correctement, tout comme mettre en échec un étudiant qui a partiellement satisfait aux exigences telles que définies dans le programme des études n'apporte pas la preuve d'un travail d'enseignement mal accompli,

je reconnais qu'aucune des méthodes pédagogiques et qu'aucune des relations enseignants/étudiants admises par la loi et par la déontologie du métier ne peut être objectivement reconnue comme étant meilleure ou moins bonne qu'une autre,

je reconnais à chacun de mes collègues la liberté de choisir la méthode pédagogique qui lui paraît la plus appropriée, en fonction de sa personnalité, de son idéal de vie, de son idéal professionnel, des leçons qu'il juge positives ou négatives tirées de son expérience ou de celles des autres,

je reconnais aussi à chacun de mes collègues la liberté de considérer ses convictions comme pertinentes dans le cadre de son enseignement, ou au contraire de remettre en question leur validité, leur à-propos, que ce soit avant même la confrontation de la méthode pédagogique –qui découle des convictions de chacun de mes collègues– avec la réalité concrète du terrain, ou bien encore pendant la confrontation de la méthode pédagogique –qui découle des convictions de chacun de mes collègues– avec la réalité concrète du terrain,

je reconnais que le pourcentage de réussite habituellement rencontré dans l'enseignement n'est pas un paramètre qui doit entrer en compte lorsque je délibère avec mes collègues le sort d'un étudiant en particulier, que ce soit en faveur de cet étudiant, ou en sa défaveur.

je reconnais que l'attractivité de l'école en terme de recrutement d'étudiants n'est pas un paramètre qui doit entrer en compte lorsque je délibère avec mes collègues le sort d'un étudiant en particulier, que ce soit en faveur de cet étudiant, ou en sa défaveur.

En conséquence, je ne me donne pas le droit de remettre en question publiquement le travail de mes collègues, que ce soit devant la totalité d'entre eux ou devant un panel réduit.

Au contraire, je m'engage à valoriser le travail des collègues et à reconnaître mon incompetence à maîtriser la totalité des paramètres de la multitude de situations qui se présentent.